

Le mot du président



Bonjour à tous,

En 18 ans notre zone d'activité est passée de 350 à 1200 entreprises, sans doute était-il inévitable que la rapidité de cette croissance génère quelques imperfections, quelques approximations voire même des défauts dans l'administration et l'organisation de la zone. D'autant que les installations d'entreprises n'étant pas terminées, certains aménagements, comme la signalétique, l'identification et la finition des voies ont été retardées. On peut comprendre l'énervement et l'impatience des uns devant l'incompréhension des autres, les travaux nécessaires lors des nouvelles installations peuvent être dérangeants pour le voisinage mais nous sommes tous passés par là, dès que les dernières installations seront terminées nous procéderons à un grand nettoyage et aux aménagements indispensables. Si l'on veut continuer à faire avancer les choses il est nécessaire que nos actions soient coordonnées avec les responsables politiques des différents territoires qui jusqu'à présent ne se sont pas dérobés, il faut aussi qu'elles soient soutenues par l'ensemble des intéressés. L'Adeto, qui se veut le porte-parole des entreprises, a besoin pour être efficace, de l'adhésion du plus grand nombre pour faire face aux difficultés et avoir une démarche représentative auprès des collectivités territoriales décisionnaires dans la plupart des questions qui nous font soucis.

A ces préoccupations locales s'ajoute un climat général des affaires assez lourd et chargé d'incertitudes, les chefs d'entreprises se sentent pris dans une nasse entre les charges qui augmentent et les prix qui diminuent, l'activité stagne, victime du ralentissement économique et

(suite page 2)

Compétitivité et emploi



A l'automne dernier le rapport Gallois a mis le doigt sur les insuffisances qui plombent l'économie française et l'empêche de s'adapter aux exigences des temps nouveaux. Qu'ils soient structurels ou conjoncturels, nos handicaps provoquent une baisse de compétitivité, un déséquilibre de nos échanges commerciaux, la destruction de secteurs entiers de l'industrie et la perte d'emplois qui l'accompagne. Le diagnostic fait apparaître des causes multiples à ce constat qui touche avec plus ou moins d'acuité la plupart des pays dits développés. Nous sommes entre deux cycles économiques. C'est la fin du cycle initié dans les années 1945-50, porté par la généralisation de l'automobile et de l'électroménager. Le cycle attendu, basé sur les Nanotechnologies, la Biotechnologie, l'Informatique généralisée et les sciences cognitives, soutenu par les énergies renouvelables n'en est qu'au début de son parcours et n'a pas encore tenu ses promesses. Nous sommes au milieu du gué, et l'inconfort de cette situation s'est vu aggravé par la « crise des subprimes » qui a mis l'accent sur les insuffisances de notre économie, déficits généralisés, charges trop lourdes, manque de souplesse dans les rapports sociaux, incapacité à se réformer... les prélèvements ponctionnés sur le travail pour financer notre train de vie sont devenus un vrai boulet qui empêche l'économie

d'avancer et de défendre ses chances dans une compétition internationale généralisée qui demande chaque jour plus de compétences, de créativité et de réactivité. Il devient urgent de faire des économies, d'alléger les structures, en même temps que d'investir massivement dans la recherche, le développement, l'innovation, la formation.

En réponse au rapport Gallois, pour alléger les charges qui handicapent les entreprises, le gouvernement a décidé d'injecter 20 milliards d'euros par an sous forme de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi...

(Lire l'article en pages 4 et 5) ■■■

SOMMAIRE

De tout un peu	2
Actualités	4
Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Prise directe	5
Maria Aluminium & Acier	
Partenariat	6
SERCA promulgue le pacte des entrepreneurs	
Quoi de neuf chez TPM	6
Les ventes privées de l'Adeto	7
La bourse de l'immobilier	8

des distorsions de concurrence devenues insupportables en période de récession. Les PME, PMI ont de plus en plus de mal à répondre aux appels d'offres surtout lorsqu'elles sont en concurrence avec des installateurs qui sont à la fois fournisseurs ou avec des entreprises européennes n'étant pas soumises aux mêmes règles. Je les engage cependant à persévérer sous peine de se voir exclues du processus. Dans ces conditions, maintenir l'emploi demande une énergie et un optimisme à toute épreuve, il va falloir tenir la barre avec fermeté tout au long de cette année pour maintenir le cap et résister aux vents contraires, le moindre relâchement présentant le risque d'aggraver la situation. Il est paradoxal que dans cette situation les entreprises aient encore du mal à trouver du personnel répondant aux critères des emplois proposés, la formation coûte cher et ne répond pas toujours aux exigences du marché de l'emploi. Par la voix de ses représentants, le gouvernement nous annonce des réformes et un soutien accru à la formation, ce qu'on nous promet depuis déjà longtemps, la crise et la nécessité de trouver une solution à l'emploi des jeunes remet avec insistance cette question sur le devant de la scène. On nous annonce également un soutien à l'innovation et à l'exportation, c'est sans doute indispensable mais très ciblé. Quant au crédit d'impôt annoncé comme la panacée, il faudra vérifier dans la pratique sa véritable efficacité. Notre dossier économique tente de faire le point en explorant les différents moyens mis à la disposition des entreprises à la recherche de nouvelles opportunités pour développer leurs activités. Rendez-vous fixé au Printemps des Entreprises le 15 mai 2013, en présence de Monsieur le Préfet Laurent Cayrel.

Gabriel De Pasquale
Président de l'Adeto

adeto
NEWS

Espace Entreprises
419, avenue de l'Europe - BP 70085
83181 SIX-FOURS
Tél. 04 94 63 16 08 - 06 79 94 39 39
email : adeto@wanadoo.fr

Directeur de la Publication :
Gabriel De Pasquale

Rédaction :
Gérard Normand

Conception Edition : SIRA - 04 94 74 00 09

Impression : 2300 exemplaires

De tout un peu...

■ Travaux dans la zone

La requalification de l'échangeur débouchant sur le boulevard de l'Europe, la RD 26 et la rue Bartolini a débuté en janvier et se prolongera jusqu'en juin. Le pôle commercial Lery-Auchan situé au cœur du chantier subit quelques désagréments ainsi que les automobilistes nombreux qui circulent dans ce secteur très fréquenté. L'agglomération TPM, maître d'ouvrage, assure que les entreprises font diligence pour limiter tant que faire se peut les nuisances dues au chantier. Les travaux qui devraient prendre fin d'ici deux mois déboucheront sur deux ronds-points en remplacement des carrefours, ce qui devrait améliorer notablement la circulation dans ce secteur. Le montant global des travaux s'élève à 2 350 000 €.



■ Le 15 mai 2013 : le Pacte National pour la croissance, la compétitivité et l'emploi

Le parking de l'Espace Entreprises accueillera l'édition 2013 du Printemps des Entreprises organisé par l'Adeto, toute la journée du mercredi 15 mai.

Cette manifestation est devenue incontournable dans la vie de l'association, pierre d'achoppement de sa communication envers les entreprises des différentes zones d'activités de Toulon-Ouest situées sur les communes d'Ollioules, La Seyne et Six-Fours. Elle poursuit plusieurs objectifs : créer un moment de convivialité à l'occasion d'un événement visant à favoriser le développement



des entreprises, informer, débattre, ouvrir une réflexion sur un thème concernant la gestion moderne des entreprises et profiter de l'occasion pour créer des liens avec le milieu éducatif. C'est dans ce cadre qu'est organisé comme chaque année le concours « **L'Adeto donne des ailes** » ouvert aux établissements scolaires

des filières techniques visant à faire travailler les élèves sur un projet innovant sur le thème « Les métiers et la pratique des sports et loisirs nautiques ».

Après une conférence de présentation du projet, la matinée sera consacrée à une présentation des mesures du pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi par Monsieur le Préfet du Var Laurent Cayrel.

L'inauguration officielle, vers 12 h, donnera l'occasion de distribuer les trophées, elle sera suivie d'un buffet déjeunatoire.

A partir de 14 h, l'après-midi sera consacré à l'emploi, avec la participation de notre partenaire Manpower qui exposera ses différentes politiques de recrutement en travail temporaire, en CDI ou CDD, les différentes ouvertures attachées aux différents statuts, la protection sociale attachée aux différents contrats.

Les entreprises présentes devraient être intéressées par les propositions de formation sur mesure. Pour créer des nouvelles ressources d'emploi, faire monter les compétences, adapter aux évolutions des métiers, perfectionner les collaborateurs, développer la productivité, gagner en qualité de production ou de service.

Lundi 27 mai : prochain déjeuner des entreprises de l'Adeto

Tous les derniers lundis du mois l'Adeto propose aux entreprises de Toulon-Ouest de se rencontrer à l'occasion d'un déjeuner qui réunit chaque fois de 15 à 25 chefs d'entreprises. C'est l'occasion pour les participants d'échanger leurs cartes de visite, de présenter leurs activités, de découvrir les nouveaux venus dans la zone tout en se tenant informés des nouvelles intéressant l'administration et la vie dans les zones d'activités et en débattant de sujets d'actualité.





■ Adeto, certifiée ISO 14001

Cela fait près d'un an que l'Adeto a obtenu la certification ISO 14001. L'audit de suivi de cette certification aura lieu au mois de mai, c'est une piqûre de rappel qui nous permet de remettre le sujet au goût du jour. La norme ISO 14001 définit les critères d'un système de management environnemental. Elle trace le cadre qu'une entreprise (ou organisation) peut appliquer pour mettre sur pied un système efficace. La norme ISO 14001 donne à la direction, au personnel et aux parties prenantes extérieures l'assurance que l'impact environnemental fait l'objet de mesures de gestion et d'amélioration. Concernant l'Adeto, le périmètre certifié est le suivant : « **sensibilisation, incitation et représentation des entreprises de la zone d'activité et la mutualisation de leurs moyens en vue de maintenir et améliorer la qualité de vie et le respect de l'environnement sur la zone d'activité.** »

L'Adeto a défini une politique environnementale et s'est engagée à « représenter et défendre les intérêts des entreprises de la zone d'Activités de Toulon Ouest dans leurs relations avec l'environnement, en leur fournissant un cadre commun, documenté, tenu à jour et mis en œuvre pour permettre de fixer et atteindre des objectifs ciblés d'amélioration continue de la performance environnementale globale du territoire, en particulier pour prévenir les pollutions, assurer au mieux la conformité aux exigences légales applicables (hors les exigences spécifiques) et permettre à toute personne physique ou morale intervenant pour les adhérents de l'Adeto ou extérieure, de prendre connaissance de cette démarche et d'y contribuer. »

Engagements disponibles sur le site : www.adeto.fr

■ Var Up !

« La compétitivité sans frontière » c'est le thème choisi par Var Up pour mettre en valeur l'innovation et l'image des entreprises, tant en France qu'à l'international, lors de la manifestation au palais des congrès Neptune de Toulon le 28 mars 2013. Rendez-vous incontournable des entrepreneurs, des créateurs et cédants d'entreprises, du public intéressé par le monde économique (étudiants, demandeurs d'emploi) et des décideurs politiques, Var Up est à la fois un lieu de rencontres, de témoignages, de découverte de nouveaux services et de rendez-vous d'affaires.

Différents ateliers sont à la disposition des visiteurs qui peuvent suivre la conférence du philosophe Raphaël Einthoven « Courage, risque et confiance ». Plus de 100 stands d'entreprises et d'organisations permettent au public de se documenter. L'Adeto et l'Afuzi, comme chaque année, représentent les zones d'entreprises de Toulon-Ouest et Toulon-Est sur un stand commun.



■ Mutualisation des charges

La loi fait obligation aux entreprises qui emploient du personnel ou qui reçoivent des clients de faire procéder à des contrôles périodiques de certains matériels ou installations (matériels électriques, monte-charges, portails ou matériels de lutte contre les incendies). Est venue s'y ajouter la prise en charge de l'élimination des déchets préalablement effectuée par les communes. Les entreprises n'étant pas toutes en mesure de s'organiser ou de négocier efficacement le prix de ces prestations, certaines ont demandé à l'Adeto de prendre l'initiative de mutualiser ces différentes charges au profit de ses membres. Des appels d'offres ont été lancés et des prestataires choisis. Après plusieurs mois de pratique on peut dire que la mutualisation marche bien, pour profiter de ce service il suffit d'adhérer à l'Adeto ce qui n'est pas un problème puisque l'économie réalisée sur les tarifs paie largement la cotisation.



■ N'abandonnez pas les pompiers !

Les hommes du feu sont souvent également ceux qui portent les premiers secours à la personne. Quand on les appelle en urgence, ils sont très vite sur les lieux, mais là il leur arrive de perdre un temps précieux à localiser précisément la victime. Si quelqu'un de votre entourage est victime d'un malaise, après avoir appelé les pompiers, pensez à laisser quelqu'un dans la rue pour les guider et ne pas les obliger à ouvrir toutes les portes !

■ Le PDIE à l'Assemblée Générale de l'Adeto

L'Assemblée Générale 2013 de l'Adeto se tiendra le lundi 29 avril à 10h00 dans les locaux de l'hôtel d'entreprises « Business Park » des Playes, 229 rue de La Farlède à La Seyne-sur-Mer.

Après l'assemblée statutaire, le pré-diagnostic du plan de déplacements inter-entreprises (PDIE) de la zone de Toulon-Ouest sera exposé et débattu, c'est le moment de venir en prendre connaissance et donner votre avis, avant qu'il ne soit mis en application.

■ Dégradations, nuisances et pollution visuelle

Régulièrement dans ces colonnes nous signalons la présence de dépôts d'ordures sauvages, de dégradations diverses qui nécessitent l'intervention des services mais le coût pour la collectivité n'est pas négligeable !

Les monticules de déchets signalés devant les anciens locaux de PIP ont été nettoyés mais on nous signale des dégradations sur des panneaux de signalisation au rond-point Léry (panneau couché), le même genre d'épidémie s'était répandu il y a plusieurs mois, que l'on avait cru enrayer, il semble qu'une récurrence soit en cours, à surveiller !



LE SAVIEZ-VOUS ?**Rupture conventionnelle d'un contrat de travail : simple mais risquée !**

On peut désormais demander l'homologation d'une rupture conventionnelle sur internet à l'adresse

www.teleRC.travail.gouv.fr

Ce nouveau portail propose une saisie assistée du formulaire d'homologation qui, une fois rempli, devra être imprimé, signé et adressé à l'administration.

Attention : cette convention de rupture doit impérativement être rédigée en deux exemplaires. A défaut, la Cour de cassation vient de juger dans un arrêt du 6 février 2013 que la convention signée en un seul exemplaire est atteinte de nullité, car le salarié doit en détenir un exemplaire afin de pouvoir exercer son droit de rétractation. Par ailleurs, l'employeur doit être vigilant à l'état de ses relations avec le salarié au moment de la signature de l'acte de rupture conventionnelle. En effet, si le salarié estime a posteriori qu'il a subi une pression psychologique pour l'inciter à signer, il pourra demander la nullité de la rupture devant le Conseil de prud'hommes. Si les juges confirment que le consentement n'a pas été libre, la nullité produira les effets d'un licenciement sans cause réelle et sérieuse, avec les dommages-intérêts qui en découlent.

Récemment, la Cour de cassation, dans un arrêt du 30 janvier 2013, a ainsi confirmé la décision des magistrats d'appel qui avaient prononcé la nullité d'une rupture conventionnelle après avoir estimé que la salariée était, au moment de la signature, dans une situation de violence morale : l'employeur l'avait invitée à se présenter à l'entretien préalable à la rupture conventionnelle le jour de la reprise de son poste après un arrêt de travail.

Une situation de conflit antérieur ou concomitant à la rupture entre l'employeur et son salarié peut très vite être analysée comme étant de nature à altérer le consentement et justifier l'annulation, avec toutes ses conséquences.



**Sté d'Avocats
Inglese,
Marin & Associés**
523 Av. de Rome
83500 La Seyne-sur-Mer
04 94 18 98 98
www.inglese-marin.fr

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

L'économie mondiale ralentit, en Europe la consommation s'affaiblit menaçant d'aggraver encore les déficits et le ralentissement de l'économie. Devant cette situation, à l'automne dernier, le gouvernement décide d'inverser les priorités et d'injecter 20 milliards d'euros dans l'économie sous la forme d'un crédit d'impôt compétitivité-emploi (CICE), mesure phare du pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi, qui comprend 35 actions concrètes s'articulant autour de 8 leviers de compétitivités, le CICE est destiné à toutes les entreprises, TPE, PME, ETI, quel que soit leur statut, soumis au régime de l'IS ou de l'IR et à la déclaration de bénéfice réelle.

Le montant du CICE est de 4 % cette année et 6 % à partir de 2014, de la masse salariale brute de l'entreprise pour les salaires inférieurs ou égaux à 2,5 SMIC. Institué par la loi de finances du 29 décembre 2012, le CICE entre en vigueur le 1^{er} janvier 2013, son montant sera déductible des impôts payés en 2014 mais les entreprises qui ont un besoin immédiat de trésorerie pour financer des projets en cours pourront céder leur créance sur l'état soit à la Banque pour l'investissement, (BPI) nouvellement créée, soit à leur banque qui se la fera alors garantir par la BPI grâce au fond de 500 M€ constitué à cette occasion. Le CICE n'est à priori soumis à aucune condition mais il s'insère dans un pacte donnant-donnant dans un but d'améliorer l'investissement dans les domaines de la recherche, du développement, de l'innovation, de l'exportation, de l'accroissement des ventes, de la formation et de l'emploi...

Le montant du CICE peut être calculé en ligne à l'aide du simulateur mis en place par les services fiscaux sur le site : www.ma.competitivite.gouv.fr

Exemple :

Pour une PME de 20 salariés dont 10 sont au SMIC et 10 à un salaire équivalent à 2 x SMIC.

SMIC brut mensuel = 1430 €

Masse salariale mensuelle :

$(10 \times 1430) + (10 \times 2860) = 42\,900 \text{ €}$

Masse salariale annuelle :

$42\,900 \times 12 = 514\,800 \text{ €}$

Crédit d'impôt 2013 :

$514\,800 \times 4\% = 20\,592 \text{ €}$

Crédit d'impôt 2014 :

$514\,800 \times 6\% = 30\,888 \text{ €}$

Ce qui laisse place à la création d'au moins un emploi et l'achat d'une machine ou un investissement dans

la recherche de nouveaux marchés. L'utilisation du CICE fera l'objet d'une évaluation transparente, dans l'entreprise par une information du personnel et sa présence au sein du conseil d'administration et au niveau national par le comité de suivi réunissant les partenaires sociaux sous l'égide de l'état.

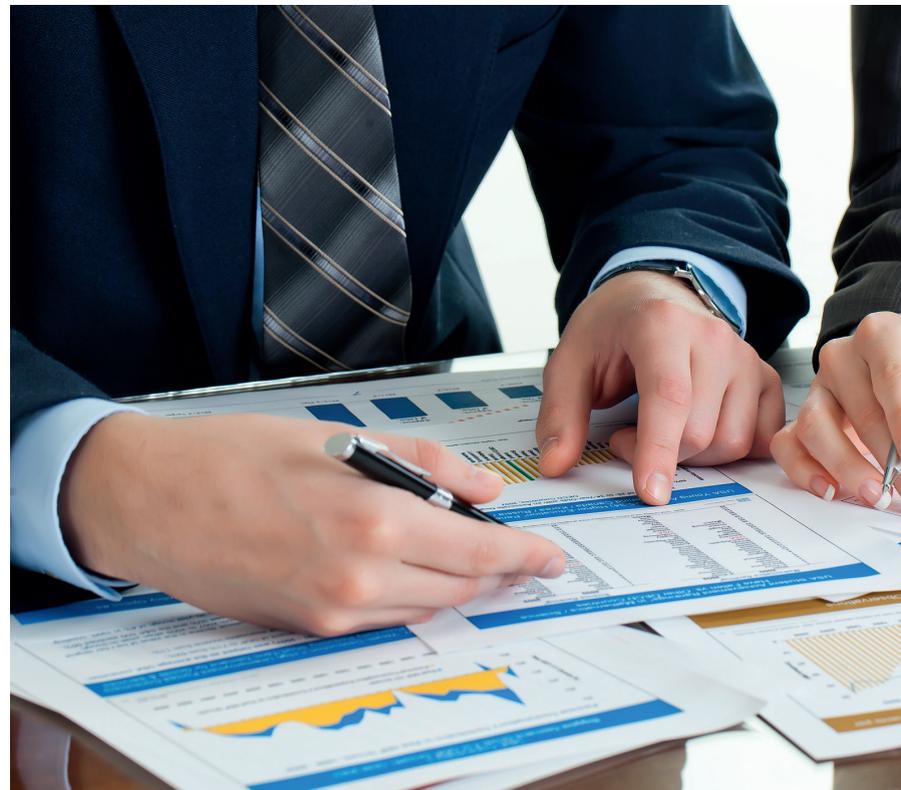
On aurait pu penser que ce crédit d'impôt remplacerait ceux (huit au total) déjà mis en place dans les entreprises, il n'en est rien car il ne poursuit pas les mêmes objectifs et n'est pas calculé sur la même assiette. Celui-ci est assis sur l'ensemble de la masse salariale limitée à 2,5 SMIC, il est destiné à réduire le coût du travail, à compenser l'effet des charges sociales et à rendre les entreprises plus compétitives.

Le crédit d'impôt recherche

Le CIR permet de faire financer jusqu'à 100 % du salaire des chercheurs dans les entreprises qui font des travaux de recherche. Le dossier de candidature est très difficile à monter, il nécessite des déclarations complexes et un dossier complet de présentation des travaux de recherche.

Le crédit d'impôt pour dépenses de prospection commerciale

Destiné aux TPE et PME qui engagent des dépenses de prospection commerciale afin d'exporter des biens, des marchandises ou des services (participations à des salons internationaux, embauche d'un commercial, plaquettes destinées à l'export...). Le montant est de 50 % des dépenses exposées dans cet objectif plafonné à 40 000 €.



Crédit d'impôt « formation du chef d'entreprise »

Plafonné à 40 heures payées au SMIC, il peut venir en complément d'un crédit de formation continue.

Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage

Fixé à 1600 € par apprentis, porté à 2200 € si celui-ci est reconnu travailleur handicapé.

Crédit d'impôt « famille »

Bénéficie aux entreprises qui exposent certaines dépenses sociales ou familiales pour les salariés qui ont des enfants (gardes, crèche...). Il varie de 25 % pour le financement du CESU à 50 % pour les frais d'accueil d'un enfant de moins de 3 ans.

Crédits d'impôt « intéressement »

Bénéficie aux entreprises qui concluent un accord d'intéressement entre le 4 décembre 2008 et le 31 décembre 2014. Il est égal à 30 % des versements effectués à ce titre la première année puis de la prime d'intéressement les années suivantes.

Il existe aussi un crédit d'impôt ouvert aux entreprises **pour les investissements en Corse et un autre pour les métiers d'art.**

Plus d'informations sur les crédits d'impôt sur le site : www.impots.gouv.fr



PRISE DIRECTE...



Christophe CHOUVIN Co-gérant avec son frère Richard **Maria Aluminium & Acier**

L'entreprise Maria Aluminium & Acier est spécialisée dans la menuiserie extérieure, les fermetures de bâtiment et la serrurerie, dans un secteur « haut de gamme ». Elle a 30 ans d'existence et s'est installée dans ses nouveaux locaux dans la zone de La Millonne il y a 5 ans. Elle a connu depuis une croissance qui a fait passer le nombre de salariés de 12 à 21 et a porté le chiffre d'affaires à plus de 2 millions d'€ HT.

ADETO NEWS : Quelle est l'ambiance dans les entreprises, le printemps apporte-t-il de bonnes nouvelles ?

Christophe CHOUVIN : Personnellement nous nous en sortons bien parce que nous sommes sur un marché de niche mais la santé des PME françaises ne s'améliore pas. Son indice synthétique est tombé à un plus bas historique, 84 (indice 100 à sa création en 1992) perdant encore un point depuis novembre. S'il s'est amélioré dans l'industrie et les services, la situation devient préoccupante pour le BTP et les Transports, tombés respectivement à 68 et 71. On assiste à un recul généralisé de la demande et du niveau de trésorerie des entreprises, qui, si on y ajoute les incertitudes politiques et économiques, deviennent du point de vue des entrepreneurs, un frein important au développement des entreprises.

ADETO NEWS : En décembre 2012, le gouvernement a fait voter une loi instituant un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), basé sur la masse salariale. Cette mesure apporte-t-elle des réponses aux problèmes des entreprises ?

Christophe CHOUVIN : C'est encore mal connu dans les entreprises, dans les TPE, près de la moitié des chefs d'entreprises ne connaissent pas, ayant une masse salariale très faible ou inexistante, ils ne se sentent pas concernés par cette mesure. Dans les PME, si 8 dirigeants sur 10 ont entendu parler du CICE, son contenu et les démarches à entreprendre leur semblent encore très flous. Ils n'ont pas d'avis négatifs sur la mesure mais ils ne sont que 24 % à penser qu'elle aura un impact positif sur la croissance et l'emploi et 33 % sur la compétitivité, les autres pensent qu'elle n'aura aucun impact sur leur activité.

ADETO NEWS : Les promoteurs de cette mesure en vantent les vertus qu'est-ce qui lui manque pour être efficace ?

Christophe CHOUVIN : La compétitivité et l'emploi sont dépendants de la capacité des entreprises à innover, à développer des produits nouveaux, des nouveaux marchés, de nouvelles démarches. Pour cela elles ont besoin d'investir non seulement dans les dernières technologies mais surtout, en fonction de leur niveau, de faire appel à des techniciens, des ingénieurs, des chercheurs, des cadres capables



Christophe CHOUVIN

de maîtriser ces nouvelles données. En limitant l'assiette du CICE à 2,5 SMIC, la mesure entrave cette évolution nécessaire, le rapport Gallois avait préconisé 3,6 SMIC, ç'aurait été plus efficace. Le relèvement des seuils de 20 et 50 salariés qui génèrent des charges nouvelles aux PME. Une possibilité donnée à la BPI d'accorder des prêts de trésorerie à taux zéro, pour reconstituer leur cash-flow, aux entreprises exposées à la conjoncture difficile aurait eu un impact plus immédiat sur le moral des chefs d'entreprises et sur la création d'emplois.

En conclusion : Ce n'est pas d'une assistance dont nous avons besoin mais de la suppression des entraves que nous subissons au quotidien, parfaitement chronophages ou insupportables financièrement et qui limitent nos décisions et notre liberté d'entreprendre.

**983 chemin des Négadoux
La Millonne - Six Fours les Plages
04 94 63 24 51**

Sercca promulgue le pacte des entrepreneurs

Le cabinet d'expertise comptable et d'audit SERCCA, très marqué par son dynamisme, est implanté à Six Fours les Plages depuis 1987. Il est dirigé par Vincent BERGMANN, expert-comptable et commissaire aux comptes. Il compte 21 collaborateurs dont une filiale APPS cogérée par Emmanuelle MARTIN et J.C. SALAGNAC, spécialisée en gestion des ressources humaines et Formation des chefs d'entreprise.

Le cabinet est membre de FRANCE DEFIL, premier groupement d'experts-comptables et de commissaires aux comptes indépendants en France. Créé en 1989, il réunit 130 cabinets, 450 experts-comptables qui mettent à la disposition de ses membres les solutions concrètes, opérationnelles et innovantes, afin d'accroître leur performance et de renforcer la qualité et la pertinence des services apportés aux 80 000 entreprises qu'ils accompagnent.

Le Pacte des Entrepreneurs est une prise de position militante auprès de nos clients. Dans le contexte actuel de crise, nous renforçons notre présence auprès des dirigeants en promulguant 20 engagements stratégiques. Nous avons décidé de nous mobiliser pour contribuer plus encore à la performance et la pérennité des PME, chance et richesse de notre économie explique Vincent BERGMANN. Ces 20 engagements sont regroupés en 5 familles :

1 - P comme Préparer l'avenir
Notre mission est de conseiller les dirigeants pour leur permettre

de développer leur société et de construire leur avenir. De façon concrète, c'est être présent à chaque étape clé de la vie de l'entreprise, contribuer à l'amélioration de la stratégie professionnelle, délivrer un conseil indépendant et sur-mesure à chaque événement de leur vie et adapter leur situation à chaque réforme.

2 - A comme Accompagner

Le chef d'entreprise se sent souvent seul quand il doit faire face aux banquiers, aux administrations. Nous sommes présents à chacun de ces rendez-vous, en l'aidant à piloter son entreprise, à se situer par rapport à ses concurrents, à trouver des financements et à défendre ses intérêts.

3 - C comme Croître durablement

Une entreprise doit gagner de l'argent pour assurer son indépendance et sa pérennité. Nos engagements sont clairs : anticiper les étapes clés pour trouver le bon scénario, arbitrer les choix d'investissements, mesurer et permettre d'améliorer la rentabilité



et faire des dimensions sociales et environnementales de nouveaux leviers de croissance.

4 - T comme Trouver des marges de progrès

Nous conseillons nos clients pour trouver de nouvelles marges de progrès, de façon simple et efficace : en suivant les indicateurs et en cherchant à les optimiser, en déployant des solutions humaines et technologiques innovantes, en renforçant la vigilance sur la trésorerie et en améliorant chaque fois que possible l'organisation de l'entreprise au plan juridique, financier, fiscal, social.

5 - E comme Entretenir une relation continue

Cette relation continue est le ciment de nos engagements. C'est parce que nous entretenons avec l'entrepreneur une relation durable, transparente, claire, qu'il a confiance en nous et s'appuie sur notre expertise pour aborder ses enjeux personnels et professionnels et construire son avenir.

Cabinet SERCCA
Vincent BERGMANN
Centre d'Affaires OPTIMUM
Rue de La Seyne - ZAC Millonne 2
83140 Six Fours Les Plages
vincent.bergmann@sercca.fr
04 94 11 51 00

QUOI DE NEUF CHEZ TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

■ Un dépôt de bus nouvelle génération

Inauguré le 28 février dernier, le dépôt de bus de Brégaillon est destiné au remisage et à l'entretien des bus du réseau Mistral. Avec sa superficie de 36 000 m² pouvant accueillir 120 bus, cet ouvrage est avant tout à Haute Qualité Environnementale. Il se compose d'un bâtiment d'exploitation et d'administration, de deux ateliers pour la maintenance des bus, d'un parking de remisage, d'une station-service et d'une station de lavage. Le dépôt de bus a été conçu dans un souci d'économie d'énergie : production d'électricité par capteur photovoltaïque grâce aux 1000 m² panneaux solaires implantés sur la toiture, ou encore la récupération des eaux pluviales, utilisée notamment pour le lavage

des véhicules et l'arrosage des espaces verts, éclairage basse consommation... Tout a été pensé en termes de développement durable et de confort pour les 350 personnes qui seront amenées à travailler sur le site.

■ Le nouveau site de TPM en ligne !

Le site Internet de TPM www.tpm-agglo.fr s'offre un nouveau design graphique et de nouvelles fonctionnalités. Ergonomie, arborescence, contenus, outils, le site, mis en ligne le 26 février dernier, se veut plus interactif, tourné vers le web 2.0. Il est également décliné en version mobile adaptée à la consultation sur smartphone et tablette. Sa page d'accueil propose plusieurs entrées donnant accès à 8 univers correspondant à divers

publics. Par exemple, en cliquant sur le portail « Activateur d'entreprises » vous trouverez des actus, projets, l'agenda, des cartographies... dédiés à l'activité économique et l'attractivité du territoire. Le « plus » de la rubrique : « s'implanter », un espace dédié aux jeunes entrepreneurs pour les aider dans leurs démarches. Au fil des mois, le site va évoluer et s'enrichir de nouvelles fonctionnalités, alors n'hésitez pas à renouveler vos visites !

■ Bienvenue en gare de La Seyne-sur-Mer...

Inauguré le jeudi 28 février, le Pôle d'Echange Multimodal de La Seyne/Six-Fours est désormais opérationnel. Avec 5 545 voyageurs par semaine, la gare de La Seyne/Six-Fours nécessitait d'importants travaux de modernisation pour améliorer les conditions d'accueil

des voyageurs avec notamment l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite depuis le parvis et un guichet adapté aux personnes munies d'un fauteuil roulant. Le parking offre une capacité d'accueil de 170 places aux usagers (contre 80 avant les travaux). D'autres gros travaux ont été entrepris, comme la suppression des voies ferrées sur le parvis, le bassin de rétention, l'aménagement du perron, le rehaussement des quais et la mise en place d'ascenseurs. Et avec une hausse de fréquentation de près de 30 % en trois ans, la superficie du vestibule d'attente a été multipliée par quatre pour passer de 25 m² à 110 m². Actuellement, une deuxième phase de travaux est à l'étude et les accès à proximité des routes départementales vont être améliorés.

Pour bénéficier d'une offre :

☛ **Contactez Pascale Tronel** au siège de l'Adeto **06 79 99 39 39**
afin de récupérer votre carte d'adhérent aux ventes privées..

**OFFRE
VISITE VIRTUELLE
INTERACTIVE**



360degresud

30%*
de remise
sur une visite
virtuelle
interactive
360°*

* **soit 160 €**
au lieu de 225 €
soit 65€ d'économie.
La visite virtuelle peut être installée sur
votre site ainsi que celui de l'ADETO.
La visite peut être agrémentée de
photos, d'un logo et de commentaires.

Spécialisé dans la réalisation de photos panoramiques 360°
et de visites virtuelles interactives

360degresud a pour but de promouvoir une solution de visualisation
exceptionnelle avec une immersion réelle dans l'image et de rendre le
produit accessible à tous !

58, Chemin des Restanques - 83500 LA SEYNE SUR MER
06 75 99 17 63 - Mail : florence.faggianelli@gmail.com - www.360degresud.com

**OFFRE
INSCRIPTION
EN CRÈCHE**



LA MAISON DES P'TITS LOUPS

**Inscription
prioritaire
en crèche***

* En vue de son ouverture prévue fin
mai 2013, la micro-crèche s'engage
à **inscrire en priorité les
enfants dont les parents
sont salariés des entre-
prises adhérentes de
l'ADETO.** N'hésitez pas à
contacter la gestionnaire, France
Malazzi, au 06 71 19 28 43

La micro-crèche « La Maison des P'tits Loups », association loi 1901,
propose un mode de garde à mi-chemin entre la crèche et l'assistante
maternelle pour un accueil individualisé tout en découvrant
la vie en collectivité.

Business Park des Playes - 540 boulevard de l'Europe - 83500 LA SEYNE SUR MER
06 71 19 28 43 - Mail : contact@lamaisondesptitsloups.fr

**OFFRE
LIMONADES
ARTISANALES
ET APÉRITIF PÉTILLANT**

Le Temps des Mets



10%*
de remise

* **Soit 9 € HT le carton**
Pour l'achat de 6 bouteilles de
Limonades artisanales de 33cl
saveurs panachées
+ 1 bouteille de ICE BULL
de 33cl rosé pétillant aromatisé
au pamplemousse



Créateur de saveurs



108 Rue du revest les Eaux - ZI de la Millonne - 83140 Six-Fours les plages
Tél : 04 94 10 21 65 - Fax : 04 94 10 21 64 - E-mail : letempsdesmets@wanadoo.fr

**OFFRE
PAPIER À LETTRE**

SIRA
SOURCE D'IDÉES



**1000 ex
supplémentaires
offerts***

* **Pour l'achat de 1000
entêtes de lettres**
en quadri recto
sur papier offset blanc 80 g
(sur la base d'un fichier fourni en PDF HD)

**soit 145 € HT
les 2000 ex.**

Imprimerie - Conception graphique
Dépliants, brochures, plaquettes, affiches, flyers, journaux,
livres d'art, papeterie, chartes graphiques, bâches,
panneaux d'expositions, reportages photo, logos,
annonces presse, PLV, décors de stands...

960 Route de Bandol - 83110 SANARY SUR MER
Tél. 04 94 74 00 09 - Fax 04 94 88 00 62 - www.imprimerie-sira.com

Offres valables du 1^{er} avril au 31 mai 2013

VENTES

- **1500 m²**, terrain plat, PC déposé et accepté pour 340 m² en RDC et autant en étage, très belle visibilité, avenue de Berlin, Parc de Signes, 120 000 € HT, TANGA INVESTMENT 06 92 04 53 53
- **10 000 m²**, très beau terrain plat, proche de l'avenue de Berlin, cos 0,50, PC validé pour 1000 m² agrandissable si besoin, cofret ERDF existant, autre viabilité à créer, Parc de Signes, 290 000 € HT, TANGA INVESTMENT 06 92 04 53 53
- **400 m²**, Entrepôt neuf sur 10 m de hauteur capacité de stockage de 1200 m² sur 3 niveaux, sanitaires, sur terrain de 3000 m², grand parking, accès PL, très belle visibilité, PC déjà validé sur 800 m² au sol, Avenue de Berlin, Parc de Signes, 485 000 € HT, TANGA INVESTMENT 06 92 04 53 53
- **90 m²**, RDC 51 m², Murs commerciaux neufs, exonération d'impôts et de charges sociales, sanitaires, bureau en étage, avenue de Lisbonne, 83500 LA SEYNE, 280 000 € HT + garage sous sol 25 000 HT, Coralia immobilier 06 59 34 63 31 - 06 16 12 55 88
- **73, 78, 81, 86, 116, 209, 320, 640 m²**, Bureaux neufs climatisés, possibilité de petit bâtiment indépendant, Parkings privatifs, Environnement de qualité, Disponibilité Immédiate, L'ARBORETUM I & II, 83140 Six-Fours, 2 200 € HT/m², DTZ Jean Thouard Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **747 m²**, Local d'activités récent composé d'un RDC de 580 m² environ comprenant 395 m² d'entrepôt et 185 m² de bureaux et d'un étage de 167 m² de bureaux. Le tout sur 1500 m² de terrain clos et privatif, ZI Les Playes, Six Fours, 1 260 000 € HT HD, DTZ Jean Thouard, Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68
- **691 m²**, Local d'activités récent composé de 577 m² environ d'atelier/entrepôts, dont 67 m² de bureaux et 47 m² de locaux sociaux, le tout sur un terrain de 1500 m², ZI La Millonne à Six-Fours, 760 000 € HT, DTZ Jean Thouard, Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68
- **514 m²**, Local d'activités composé de 415 m² environ d'entrepôts/ateliers et 99 m² de bureaux avec sanitaires, annexe de 104 m². Le tout sur 2050 m² de terrain situé en bordure de l'axe principal de la ZI Camp Laurent, disponibilité immédiate, 860 000 € HT HD, DTZ Jean Thouard, Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68
- **780 m²**, Local d'activités composé de 548 m² d'entrepôts, 116 m² de show-room et 116 m² de bureaux, bel emplacement sur l'axe principal, terrain privatif et clos, ZI Camp Laurent, 820 000 € HT, DTZ Jean Thouard, Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68
- **1000 m²**, bâtiment en ZFU, RDC 500 m² dont 400 m² d'atelier et 100 m² de bureaux + mezzanine 70 m², étage 400 m² de bureaux déjà loués (5 baux commerciaux), bureaux climatisés, atelier avec chauffage gaz, alarme, parking, surface terrain 1860 m², ZI Jean Monnet Nord, La Seyne sur mer, 1 280 000 €, Mme Mira 04 94 10 87 80
- **90 m²** + mezzanine de 40 m² + wc et douche, excellent état, climatisation et ventilateurs, tous commerces, cession de droit au bail : 25 000 €, location mensuelle 900€ charges comprises, ZAC des Playes,

83140 SIX FOURS Tel : 04 94 62 10 09

- **250 m²** local commercial, sur un axe très passant, bonne visibilité commerciale, local d'une surface de 150 m² au sol + 100 m² en mezzanine, 4 bureaux. Entrepôt hauteur 5/6 m. Vitrine 5 m, parking 10 places, accès autoroute 5', excellent état, bail neuf, La Seyne, loyer 1 600 € HT. DAB 23 900 € (FAI HT) Agence I Entreprise 04 98 01 36 74
- **230 m²** d'entrepôts/bureaux, ZI sur artère principale, entrepôt de 230 m², hauteur 7 m, entrée 4 m, avec volet métallique pour accès poids lourds, mezzanine de 100 m² et show-room/bureau climatisé de 40 m², alarme et vidéo, parking, LA SEYNE, loyer 3 785 € HT - DAB 56 000 € (FAI HT) Agence I Entreprise 04 98 01 36 74

LOCATIONS

- **150 m²**, local, tout équipé, zone franche urbaine, Av. de Rome, Espace Santé 3, 83500 LA SEYNE, 3050 € TTC/mois + 350 € de charges, Mme Gharby 04 94 62 10 02
- **12 m²**, bureau, tout équipé, zone franche urbaine, Av. de Rome, Espace Vie, 83500 LA SEYNE, 300 € TTC/mois (loyer 250 € et 50 € de charges), Mme Gharby 04 94 62 10 02
- **135 (R+1), 150 (RDC) et jusqu'à 300 m² (R+1)**, Bureaux, climatisation, parkings privatifs et visiteurs, vidéosurveillance, portail électrique, espaces verts, restaurant sur place, à partir de 160€ /m²/an HT HC, BUSINESS PARK Des Playes - 83 500 LA SEYNE, BUSINESS TO BUILDING 04 94 06 57 41 ou 06 18 95 45 74
- **3 080 m²**, divisible à partir de 800 m², et un de 2 280 m², Entrepôt, quai de déchargement pour le 800 m², 6m sous plafond, parkings privatifs, vidéosurveillance, portail électrique, restaurant sur place, à partir de 70€ /m²/an HT HC, BUSINESS PARK Des Playes - 83 500 LA SEYNE, BUSINESS TO BUILDING 04 94 06 57 41 ou 06 18 95 45 74
- **7 m²**, Bureau équipé et meublé pour 1 poste de travail, RDC, ZFU, Centre d'affaires Monbur'o - 83500 La Seyne sur mer, 310 € HT Charges comprises, Mme de Béral 04 94 10 73 00 - 06 61 24 52 87
- **9 m²**, Bureau équipé et meublé pour 1 poste de travail, RDC, ZFU, Centre d'affaires Monbur'o - 83500 La Seyne sur mer, 390 € HT Charges comprises, Mme de Béral 04 94 10 73 00 - 06 61 24 52 87
- **11 m²**, Bureau équipé et meublé pour 1 poste de travail, RDC, ZFU, Centre d'affaires Monbur'o - 83500 La Seyne sur mer, 420 € HT Charges comprises, Mme de Béral 04 94 10 73 00 - 06 61 24 52 87
- **15 m²**, Bureau équipé et meublé pour 1 de travail, RDC, ZFU, Centre d'affaires Monbur'o - 83500 La Seyne sur mer, 500 € HT Charges comprises, Mme de Béral 04 94 10 73 00 - 06 61 24 52 87
- **Domiciliation d'entreprises**, Centre d'Affaires Monbur'o - 83500 La Seyne sur mer, 60 € HT / mois ou 150 € HT / Tri, Mme de Béral 04 94 10 73 00 - 06 61 24 52 87
- **300 m²**, Local industriel/entrepôt avec parking, Bd De Lery, 83140 SIX FOURS LES PLAGES, 2000 € HT/HC/mois, AGENCE JOLY 04 94 10 28 66
- **110 m²**, Bureau neuf 1er étage, bd de Lery (au dessus de Boréa), très bel empla-

cement, 83140 SIX FOURS LES PLAGES, 850 € HT/HC/mois, AGENCE JOLY 04 94 10 28 66

- **73, 78, 81, 86, 116, 209, 320, 640 m²**, Bureaux neufs climatisés, possibilité de petit bâtiment indépendant, Parkings privatifs, Environnement de qualité, Disponibilité Immédiate, L'ARBORETUM I & II, 83140 Six-Fours, 170 € HT/HC/m²/an, DTZ Jean Thouard Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **178 - 356 m²**, Bureaux cloisonnés, climatisés, ascenseur, parkings privatifs, Disponibilité : immédiate, TECHNOPOLE VAR MATIN, 83190 Ollioules, 160 à 170 € HT/HC/m²/an, DTZ Jean Thouard Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **200 m²**, Bureaux cloisonnés en rez-de-chaussée, proches autoroute, parking, PARC BUROTEL, 83140 Six-Fours, 144 € HT/HC/m²/an, DTZ Jean Thouard, Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **400 m²**, Bureaux cloisonnés, grande visibilité, proches autoroute, parking, chemin de la Capellane, 83140 Six-Fours, 180 € HT/HC/m²/an, DTZ Jean Thouard, Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **1500 m²** divisibles, bureaux neufs, climatisés, parkings, Disponibilité : 2013 av John Kennedy, 83500 La Seyne s/mer, 168 € HT/HC/m²/an, DTZ Jean Thouard, Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **420 m²**, Bureaux cloisonnés, climatisés, 15 places de parking privatives, possibilité d'enseigne, disponibilité 2013, Parc d'activités des Playes, 83140 Six-Fours, 132 € HT/HC/m²/an, DTZ Jean Thouard, Boris Bernois 04 94 41 34 34 - 06 78 54 91 95
- **161 m²**, Local composé de 120 m² au sol et 41 m² de mezzanine dans un ensemble industriel neuf, disponibilité immédiate, ZI La Millonne, 83140 Six-Fours, 18 000 € HT/an, DTZ Jean Thouard, Jean-Philippe Cas 04 94 41 34 34 - 06 88 24 25 68
- **111 m²**, Bureaux 2ème étage angle nord ouest, climatisé en ZFU, standing récent, balcon fumeurs, parking, salon d'accueil collectif, site sécurisé, bâtiment Apothika, 83500 La Seyne, 16 € HT/HC/m² (charges 12% incluant la TF), Mr Borel 06 85 10 34 09 - 04 94 29 05 02
- **50 m²**, bureau en RDC, Plein sud, open space, 2 baies vitrées, sanitaires et coin cuisine, parking privé en enrobé sur terrain clôturé avec portail électrique, avenue de Copenhague, « espace Tanganyika » Parc de Signes, à partir de 490 € HT, TANGA INVESTMENT 06 92 04 53 53
- **150 m²**, bureau meublé neuf en RDC, Plein sud, open space, très clair, 2 baies vitrées, sanitaires et coin cuisine aménagés, peut servir pour stocker, avenue de Berlin, Parc de Signes, 850 € HT, TANGA INVESTMENT 06 92 04 53 53
- **150 m²**, 5 entrepôts neufs, livraison décembre 2013, « Pôle logistique regroupant 5 modules de 150 m² » hauteur 10m spécial pour garde meubles, déménageurs ou stockage, sur parcelle de 5500 m², avenue de Berlin, Parc de Signes, 1250 € HT en RDC, TANGA INVESTMENT 06 92 04 53 53
- **400 m²**, Entrepôt neuf sur 10m de hauteur capacité de stockage de 1200 m², sanitaires, sur terrain de 3000 m², grand parking, accès PL, très belle visibilité, avenue de Berlin, Parc de Signes, 2400 € HT, TANGA INVESTMENT 06 92 04 53 53
- **3500 m²**, terrain à louer, plat à clôturer avenue de Berlin, Parc de Signes, prix sur

demande, TANGA INVESTMENT 06 92 04 53 53

- **190 m²**, entrepôt neuf avec bureau, sanitaires, porte sectionnelle 4m x 4m, parking, portail électrique, 10 € HT/ m² / mois, charges en sus, rue d'Ollioules, La Millonne, 83140 Six Fours, Mr Reboux 06 48 12 32 72
- **30 m²** en ZFU, exposition sud-ouest, bureau au 1er étage en zone d'entreprises Jean Monnet Nord, parking, alarme et télésurveillance, climatisation réversible, 650 € HT/mois, pas de frais d'entrée, location 3/6/9, dépôt de garantie : 3 mois de loyer (reste en sus : participation taxe foncière + consommation électrique), La Seyne sur mer, Mme Mira 04 94 10 87 80
- **40 m²** exposition ouest, bureau N°204, dans bâtiment neuf en zone d'entreprises des Playes, parking, alarme et vidéosurveillance, portail automatique, climatisation, 600 € HT/mois, pas de frais d'entrée, location 3/6/9, dépôt de garantie : 3 mois de loyer (reste en sus : participation taxe foncière + consommation électrique), La Seyne sur mer, Mme Mira 04 94 10 87 80
- **46 m²** exposition sud + est, bureau N°201, dans bâtiment neuf en zone d'entreprises des Playes, parking, alarme et vidéosurveillance, portail automatique, climatisation, 690 € HT/mois, pas de frais d'entrée, location 3/6/9, dépôt de garantie : 3 mois de loyer (reste en sus : participation taxe foncière + consommation électrique), La Seyne sur mer, Mme Mira 04 94 10 87 80
- **71 m²** exposition est, bureau N°203, dans bâtiment neuf en zone d'entreprises des Playes, parking, alarme et vidéosurveillance, portail automatique, climatisation, 1060 € HT/mois, pas de frais d'entrée, location 3/6/9, dépôt de garantie : 3 mois de loyer (reste en sus : participation taxe foncière + consommation électrique), La Seyne sur mer, Mme Mira 04 94 10 87 80
- **90 m²** d'atelier hauteur 3.5m avec une grande porte sectionnelle automatique et 90 m² de bureau au 1er étage entièrement chauffé et climatisé (possibilité appartement) dans local industriel clos par un portail automatique la nuit et le weekend et une barrière automatique la journée, 2000 € HT / mois + charges (200€) 554 ch des négadoux 83140 Six Fours Mr Bonnault 06 09 34 79 82
- **2440 m²**, local d'activités 2100 m² + bureaux 340 m² sur terrain 6358 m² (SHON résiduelle 739 m²) sanitaires, double accès PL, porte sectionnelle et rideau 4,5mx5m, très lumineux, très bon état, construction Siporex, double vitrage et toiture bac acier isolé, très belle visibilité à l'angle rue de l'Avenir/rue du Négadoux, 83140 Six-Fours 10 €HT HC/m²/ mois, Mr LAGARDE 04 94 87 98 78
- **1000 m²** d'entrepôt industriel commercial en bordure d'avenue très passante, composé d'un hangar de 770 m², d'une surface de bureaux de 100 m² et d'un espace extérieur de 130 m². Porte d'accès de 4 m x 4 m, hauteur de plafond comprise entre 8m et 10m, très clair, LA SEYNE, 3 500 € HT/mois - Agence I Entreprise 04 98 01 36 74
- **140 m²** local industriel/commercial neuf situé sur la zone industrielle et commerciale la plus importante de TOULON OUEST, 140 m² environ au sol + mezzanine de 50m² environ. Bureaux et sanitaires. Parking 6 véhicules, ebt. Clos portail auto, bail neuf livrable octobre 2012, SIX-FOURS, 1 900 € HT/mois - Agence I Entreprise 04 98 01 36 74

